

« Il n'est pas possible d'accueillir d'autres festivals sous le label "Festival Wallonie Demain". » **Carlo DI ANTONIO**

5 Les Solidarités sont organisées pour la 5^e fois. Du coup, le festival devrait entrer dans les conditions d'un subside.

Le festival les Solidarités pourrait recevoir un subside, mais..

Les Solidarités sont-elles boudées par le ministre Di Antonio ?

Le festival organisé fin août par Solidaris à la citadelle de Namur n'est pas soutenu par le cabinet Di Antonio pour son aspect durable. L'organisation s'en étonne.

● **Aurélié MOREAU**

Les organisateurs de Solidarités, le festival organisé les 26 et 27 août par la mutualité Solidaris sur les hauteurs de la citadelle de Namur, s'étonnent cette année encore de ne pas bénéficier de soutien de la part du cabinet du ministre wallon de l'Environnement, de la Mobilité et des Transports, Carlo Di Antonio.

D'après le directeur des Solidarités, Martin Wauthy, le festival « investit pourtant de façon considérable en termes de mobilité et de protection de l'environnement ».

Réponse du cabinet Di Antonio : « Depuis 2015, les principaux festivals musicaux en Wallonie se sont re-

groupés et se sont engagés via une charte à mettre en œuvre des actions de développement durable, de mobilité et de gestion des déchets. Les festivals retenus à l'époque pour constituer le groupe devaient remplir un certain nombre de conditions, dont notamment le fait d'exister depuis quatre ans, ce qui n'était pas le cas pour les Solidarités en 2015. » En 2016, un budget global de 152 000 € a permis de soutenir les signataires de la charte des festivals écoresponsables (lire par ailleurs).

Dans les conditions

Cette année, les Solidarités s'organisent pour la cinquième fois. Outre les démarches respectueuses de l'environnement, le festival entre dans les conditions requises pour rejoindre le label. En effet, il se déroule en Wallonie, dresse désormais un bilan de quatre années d'existence, propose une programmation musicale contemporaine et accueille un minimum de 1 000 festivaliers par jour.

Le festival serait donc évincé par le ministre Di Antonio ? « Non, mais l'enveloppe budgétaire n'a pas évolué, précise le ministre. On continue donc

à poursuivre une même politique avec les festivals qui ont signé la charte au début. Il n'y a pas la volonté de fermer la porte aux autres. Il n'est juste pas possible d'accueillir d'autres festivals sous ce label avec le budget actuel. »

Pourquoi ne pas revoir alors la répartition des subventions afin de soutenir plus de festivals ? « Le but de l'opération "Festivals Wallonie Demain" est d'amener les festivals à améliorer leurs démarches responsables, de conscientiser leur public à être plus respectueux de l'environnement

et d'adopter des gestes durables susceptibles de réduire l'empreinte carbone. Les montants actuels permettent de satisfaire ces objectifs. Les diminuer entraverait la bonne tenue des missions définies dans le cadre du soutien. Il faut que les aides restent significatives. »

Existe-t-il dès lors d'autres possibilités de subvention via le cabinet Di Antonio ? « Les événements ont toujours la possibilité de demander une subvention pour les efforts durables et les initiatives de sensibilisation. Ces demandes sont analysées en fonction des moyens budgétaires disponibles. Mais nous n'avons pas reçu officiellement de demande de la part des Solidarités. » ■

Mobilité : une aide « dérisoire »

Les Solidarités perçoivent néanmoins une aide pour la mise en place des navettes de bus. « Carlo Di Antonio donne par décret au Tec un montant dérisoire, d'après Martin Wauthy,

directeur des Solidarités. Environ 20 000 €, pour soutenir tous les festivals, c'est peu. L'année dernière, nous avons reçu 12 000 €. Cette année, on nous a annoncé que l'enveloppe du sponsoring sera au moins divisée par deux. » Réponse du cabinet : « En 2016, le Festival a été soutenu, à hauteur de 5 000 €, via

l'action TEC On Tour, subsidiée par la Wallonie, permettant la création de navettes de transports en commun facilitant l'accès au site. Les Solidarités avaient aussi reçu 7 000 € d'échange commercial via un partenariat avec la SRWT (Société Régionale Wallonne du Transport NDLR) et le TEC. Cette année, l'aide

de 5 000 € est maintenue. Pour le reste, c'est à négocier directement avec la SRWT et le TEC. Nous n'avons pas la main. » Quoi qu'il en soit, les Solidarités entendent maintenir l'offre des navettes, comme les années précédentes. Dès lors, où trouver les fonds ? « On fera comme on peut », termine Martin Wauthy. **A.M.**

Le festival de Dour soutenu par deux fois ?

L'an dernier, les montants octroyés aux signataires de la charte des festivals écoresponsables (au prorata du nombre de spectateurs par événement) en matière de développement durable et d'alimentation durable étaient :

- 1/Les Francofolies de Spa (24 000 €),
- 2/Dour Festival (24 000 €),
- 3/Les Ardentes (16 000 €),
- 4/Esperanzah ! (16 000 €),
- 5/Le Verdur Rock (8 000 €),
- 6/Lasemo (8 000 €),
- 7/Ronquières (8 000 €),
- 8/Scène-sur-Sambre (8 000 €),
- 9/Ward'in-rock (8 000 €),
- 10/Inc'Rock (8 000 €),
- 11/Microfestival (3 000 €),
- 12/Bear Rock (3 000 €),
- 13/Bucolique (3 000 €),
- 14/Jyvazik (3 000 €),
- 15/Le Père Noël est un rockeur (3 000 €),

- 16/Roots & Roses (3 000 €),
- 17/Durbuy Rock (3 000 €),
- 18/Pac'Rock (3 000 €).

Cette année, on passe de 18 à 16 festivals soutenus. Le Verdur Rock ayant disparu du paysage namurois et le Pac'Rock ayant « changé de catégorie », d'après le ministre Di Antonio. « La marge financière émanant de l'arrêt de deux festivals a été attribuée, hors cadre Festival Wallonie Demain, à d'autres événements musicaux ayant sollicité un soutien pour mener des actions de sensibilisation au développement durable. Le Festival Solidarité n'a par ailleurs jamais introduit de demande de subvention dans ce cadre. »

Parmi les 16 festivals désormais subsidiés, le festival de Dour l'est-il par deux fois, vu que le « Père Noël est un rockeur » en émane ? « Non,

ce sont deux structures différentes, précise le ministre, fondateur du Dour festival et bourgmestre de la ville. Le Père Noël est un rockeur, qui est une opération caritative de récolte de jouets, était au départ lancé par le festival de Dour. Aujourd'hui, c'est une ASBL indépendante qui s'en occupe. Au même titre que Jyvazik qui est lié à Esperanzah ! ou encore Ronquières et les Solidarités qui sont ou étaient liés au festival Les Ardentes. Dans les faits, on subsidie concrètement les ASBL pour des événements propres. » Le ministre Di Antonio précise par ailleurs qu'il ne signe pas les subsides octroyés au festival de Dour vu ses liens étroits et « historiques » avec le festival. « Les subsides accordés ont fait l'objet d'une validation par le gouvernement wallon. » **A.M.**

« Festival d'une mutuelle... »

Carlo Di Antonio confiait en fin de conversation : « J'ai bien vérifié, nous n'avons pas eu de demande cette année des Solidarités concernant une intervention pour le festival autre que pour l'aspect mobilité. Nous avons peut-être un peu zappé de notre côté que le festival en était à sa cinquième édition... »

Il ajoute : « D'un autre côté, nous ne sommes pas non plus très chauds dans la mesure où les Solidarités reste un festival organisé par une mutuelle. Est-ce normal qu'une mutuelle, qui organise un festival pour promotionner sa marque, demande l'aide des pouvoirs publics ? C'est comme si une banque organisait un festival et qu'elle sollicitait des subventions publiques, tout cela pour, au final, faire plaisir à ses membres d'une manière ou d'une autre ?

C'est une question qu'on peut se poser. » Il ajoute : « C'est la première fois que nous sommes confrontés à ce cas. C'est assez spécial. D'autant que le président du festival est aussi président de la mutuelle. » ■ **A.M.**